

Inégalités entre les sexes, crise climatique et pacte vert pour l'Europe

Larissa Nenning
Mars 2022





La crise climatique est un enjeu féministe

La crise climatique est un enjeu féministe, car elle résulte d'un déséquilibre des pouvoirs en raison duquel un petit nombre d'entreprises et d'États-nations profitent de l'effondrement de l'environnement tandis que la majorité de la population est exposée à ses effets dévastateurs. À l'image de ce qui s'est passé lors de la crise de la COVID19, ce sont les populations les plus démunies et les plus pauvres de la planète qui subissent les pires conséquences des dommages infligés à l'environnement et les plus graves effets de la crise climatique. L'une des injustices qui caractérisent la crise climatique est celle de l'oppression sexiste. Ce rapport de force inégal explique pourquoi un nombre disproportionné de femmes vivent dans la pauvreté, doivent assumer une plus grande charge de travail non rémunéré et risquent davantage d'être victimes de violence sexiste, autant de raisons pour lesquelles elles sont plus exposées aux effets négatifs de la crise. Mais les femmes ne sont pas toutes vulnérables de la même manière, étant donné qu'elles forment un groupe diversifié dont les membres peuvent faire l'objet d'autres injustices structurelles liées à leur classe, à leur race ou à leur handicap. En Europe, ce sont particulièrement les femmes migrantes, les femmes de couleur, les femmes LGBTQ+, les femmes handicapées et les mères célibataires (et celles qui entrent dans plusieurs de ces catégories) qui risquent le plus la pauvreté et l'exclusion sociale et sont donc plus exposées aux conséquences dévastatrices des catastrophes climatiques et aux autres répercussions de la gestion actuelle de la crise climatique, telles que l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Les limitations du pacte vert pour l'Europe : une réponse inadéquate aux inégalités entre les sexes et à la crise climatique

Le pacte vert pour l'Europe (PVE) est un programme climatique d'envergure lancé en 2019 par la Commission européenne dans le but de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici à 2050 et de garantir une « croissance économique durable ». De nombreux syndicats, chercheur·se·s et militant·e·s de la justice climatique déplorent que le PVE soit avant tout une stratégie de « croissance verte » et qu'il ne prévoie pas suffisamment de fonds pour la réalisation de son objectif d'émissions nettes nulles, et ce, même au regard de ses propres calculs. D'aucuns ont également fait remarquer qu'il n'abordait pas la question des inégalités entre les sexes ou des autres inégalités. Une analyse rigoureuse de la loi sur le climat, de la stratégie relative à l'adaptation et du Fonds pour une transition juste de l'UE effectuée sous un angle féministe révèle que, même si certaines injustices – notamment celles liées au genre – sont mentionnées dans ces textes, l'affirmation selon laquelle il s'agit d'un train de mesures en faveur d'une « transition juste et inclusive » est largement exagérée.

Bien que la loi sur le climat et la stratégie relative à l'adaptation mentionnent les problématiques de la pauvreté alimentaire et de la précarité énergétique, elles ne reconnaissent pas que ces problèmes touchent de manière disproportionnée les femmes âgées, les mères célibataires et les familles de migrants. En conséquence, ces deux initiatives se caractérisent par l'absence de véritables engagements politiques et plans d'action s'attaquant aux causes sous-jacentes de ces problèmes, telles que la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie due à la libéralisation des marchés de l'énergie, les bas revenus, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes, le manque d'isolation des logements et la faible protection sociale contre la pauvreté et les pertes d'emploi. Le récent paquet « Ajustement à l'objectif 55 » et son nouveau Fonds social pour le climat ainsi

que les révisions de la directive sur l'efficacité énergétique semblent renfermer des politiques plus concrètes contre la précarité énergétique, mais ils doivent encore être officiellement adoptés.

De manière générale, le PVE fait peu de cas des problèmes des travailleurs, et des travailleuses en particulier. Si la stratégie relative à l'adaptation mentionne que la crise climatique pourrait éventuellement avoir des retombées négatives sur les conditions de travail et fait état des pressions que subissent les systèmes de santé publique, aucun engagement concret n'est pris face à ces enjeux. Par exemple, les effets négatifs de la fréquence accrue des catastrophes climatiques sur les travailleur-se-s des services publics essentiels à la mise en œuvre des mesures d'adaptation, tels que les services incendie, de gestion de l'eau et des déchets et de santé ne sont pas pris en compte. Les inégalités entre les femmes et les hommes pour ce qui est des revenus et de la richesse, des mauvaises conditions de travail et de la charge de travail non rémunéré – autant de facteurs qui rendent les femmes plus sujettes aux effets négatifs de la crise climatique en tant que travailleuses et consommatrices – ne sont nullement mentionnées.

Le Fonds pour une transition juste de l'UE est l'instrument qui promeut le plus explicitement l'égalité des sexes. Les États membres ont également la possibilité d'utiliser ce fonds pour investir dans des établissements de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées. Néanmoins, le financement de ce fonds est nettement insuffisant pour couvrir ne fût-ce que certaines des options intéressantes qui y sont proposées, raison pour laquelle il est peu probable que les investissements dans les établissements de garde et de soins soient choisis parmi les nombreuses priorités stratégiques en concurrence.

En ce qui concerne le pouvoir de décision politique, il apparaît clairement que le PVE repose sur une vision étriquée de la « transition juste et inclusive ». Bien que les syndicats y soient mentionnés indirectement à quelques reprises en tant que partenaires sociaux, leur rôle dans la négociation et la mise en œuvre des transitions justes n'est pas précisé dans la loi sur le climat, la stratégie relative à l'adaptation ou le Fonds pour une transition juste de l'UE. Pour ce qui est de l'égalité des sexes, la seule politique concrète est l'instauration de quotas hommes-femmes pour le nouveau conseil consultatif scientifique présenté dans la loi sur le climat. L'objectif du PVE semble être le maintien du statu quo politique, plutôt qu'une redistribution plus générale du pouvoir politique au profit des travailleuses et des autres groupes de population marginalisés.

À quoi pourrait ressembler une transition juste féministe ?

L'une des hypothèses principales des cadres de transition juste est que le bien-être des travailleur-se-s ne doit pas être sacrifié au profit de la protection de l'environnement et vice-versa ; ces deux objectifs doivent être poursuivis en parallèle dans le cadre d'une transformation éco-sociale. Comme le reconnaît également l'OIT dans ses lignes directrices sur la transition juste, la mise en place d'une transition juste exige aussi de lutter contre les inégalités entre les sexes.

Les partisans d'une transition juste font souvent la distinction entre, d'une part, la justice au niveau des revenus (justice distributive) – par exemple, des emplois sûrs à faible émission de carbone et une protection sociale contre la perte de revenus et la pauvreté – et, d'autre part, les procédures (justice procédurale), comme l'élargissement du pouvoir de décision démocratique des syndicats et des citoyens. Il s'agit là d'une distinction utile pour l'analyse des lacunes des politiques existantes et l'élaboration de meilleures stratégies. Mais cette distinction ne tient pas compte de la justice

réparatrice, qui constitue également un élément essentiel de la justice climatique et mérite donc qu'on lui accorde une plus grande attention.

De nombreuses inégalités entre les sexes sont actuellement observées dans les domaines de la production et de la consommation, soumis aux effets de la crise climatique. Les secteurs de l'énergie et de la santé en offrent deux exemples :

- Les travailleurs du secteur de l'énergie – un secteur souvent au cœur des débats sur la transition juste étant donné que la décarbonation de l'énergie est l'un des principaux défis de notre époque – sont principalement des hommes. Pour ces travailleurs, l'accès à la reconversion professionnelle, aux politiques de protection sociale et à des « emplois verts » décents dans le secteur des énergies renouvelables constituent des objectifs importants de la transition juste pour lesquels de nombreux syndicats militent. Une plus grande attention devrait par ailleurs être accordée à la consommation, sachant que la hausse des prix renforce la précarité énergétique, un fléau qui touche déjà les femmes de façon disproportionnée.
- À l'instar du secteur de l'énergie, le secteur de la santé a lui aussi besoin de plus d'investissements pour faire face à la crise climatique. Dans les secteurs européens des soins de santé et des services sociaux, qui devront probablement être renforcés pour faire face aux retombées des changements climatiques, 78 % des travailleurs sont des femmes. La majorité de ces femmes gagnent de bas salaires et bon nombre d'entre elles sont des immigrées. Dans le même temps, il est avéré qu'à l'échelle mondiale, plus de femmes que d'hommes meurent des suites de catastrophes naturelles (sécheresses, inondations et incendies, par exemple). Des études européennes ont révélé que les femmes plus âgées avaient plus de risques de mourir lors des vagues de chaleur. Les catastrophes climatiques sont également associées à des hausses de la violence sexuelle et sexiste contre les femmes et les personnes LGBTQ+, qui ont plus de risques d'être déplacées et d'être exclues des soins de santé.

Une transition juste féministe exige de prendre des engagements politiques plus ambitieux que ceux qu'offre actuellement le pacte vert pour l'Europe. Des investissements publics pour améliorer les emplois dans le secteur des services sociaux et de santé, la prévention de la violence sexiste et l'ouverture de refuges, des services publics de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées ainsi qu'une meilleure protection sociale contre la pauvreté et la perte de revenus (y compris pour les migrant-e-s) sont autant d'éléments essentiels à la mise en place d'une transition juste à même de lutter contre les inégalités entre les sexes, tout en réduisant les émissions de carbone et en permettant l'adaptation aux effets des changements climatiques.

De nombreux débats politiques, campagnes et négociations seront nécessaires aux niveaux mondial, européen, national et local pour promouvoir de meilleures politiques adaptées aux contextes particuliers. Voici quelques questions importantes à se poser pour évaluer les stratégies de transition juste eu égard à leurs effets sur les femmes et les hommes :

- *Dans quelle mesure les stratégies reconnaissent-elles le problème de l'oppression sexiste et ses liens avec la crise climatique, notamment la manière dont cette crise frappe les femmes différemment en raison d'inégalités liées à la classe, à la race et au handicap ou d'autres injustices ?*
- *Dans quelle mesure les stratégies transforment-elles ou renforcent-elles les moins bonnes conditions de travail et les moindres possibilités d'évolution professionnelle dans les emplois*

rémunérés occupés par des femmes, ainsi que les inégalités entre les sexes qui en découlent en matière de revenus et de richesse ?

- Dans quelle mesure les stratégies transforment-elles ou renforcent-elles les conditions du travail de reproduction sociale, en particulier la répartition entre les femmes et les hommes du travail de soins aux personnes non rémunéré ou peu rémunéré ?*
- Dans quelle mesure les stratégies modifient-elles la répartition des services entre le secteur public et le secteur privé, et quelles sont les conséquences de cette répartition sur les conditions de travail des femmes ?*
- Dans quelle mesure les stratégies permettent-elles de lutter contre le racisme structurel (touchant les femmes de couleur) ou renforcent-elles ce problème, y compris pour ce qui est du racisme environnemental et des dépendances des pays du Sud à l'égard des pays du Nord ?*
- Les processus politiques évoluent-ils vers une démocratisation de la prise de décision par la redistribution du pouvoir aux femmes, aux personnes de couleur et aux autres groupes de population marginalisés ?*
- Dans quelle mesure des acteurs collectifs tels que les syndicats, les mouvements en faveur de la justice climatique et les organisations féministes sont-ils associés à la prise de décision dans le cadre des processus politiques ?*

Conclusion

Étant donné que la crise climatique frappe le plus durement les populations les plus marginalisées, les stratégies progressistes doivent mettre l'accent non seulement sur la réduction des émissions de carbone, mais aussi sur la lutte contre les inégalités entre les sexes et les autres inégalités structurelles, telles que celles fondées sur la classe, la race ou le handicap. L'analyse de la loi sur le climat, de la stratégie relative à l'adaptation et du Fonds pour une transition juste révèle que le pacte vert pour l'Europe n'accorde pas une place suffisamment importante aux injustices sociales et qu'il n'offre pas de solutions concrètes pour y remédier, car il repose sur une conception étriquée de la « transition juste et inclusive ». Étant donné que l'organisation de l'emploi et du travail non rémunéré, la répartition des revenus et des richesses et le pouvoir politique sont inégaux entre les sexes, pour être juste, la transition devra inévitablement être féministe, et donc chercher à abolir ces inégalités de pouvoir à la racine par l'action collective.





La **FSESP** est la **Fédération syndicale européenne des Services publics**, la plus grande des fédérations membres de la CES. 8 millions de travailleurs du service public de plus de 260 organisations syndicales en sont membres. Elle représente les travailleurs des secteurs de l'énergie, de l'eau et des déchets, des services sociaux et de santé et de l'administration locale et régionale dans tous les pays d'Europe, y compris ceux de la frange orientale de l'Union européenne. La FSESP est l'organisation régionale reconnue de l'Internationale des services publics (ISP).

www.epsu.org

